

⋮ Pour en savoir plus...

## FESEFA “Autonomie associative menacée. Des défis et ambitions pour garantir nos libertés”.

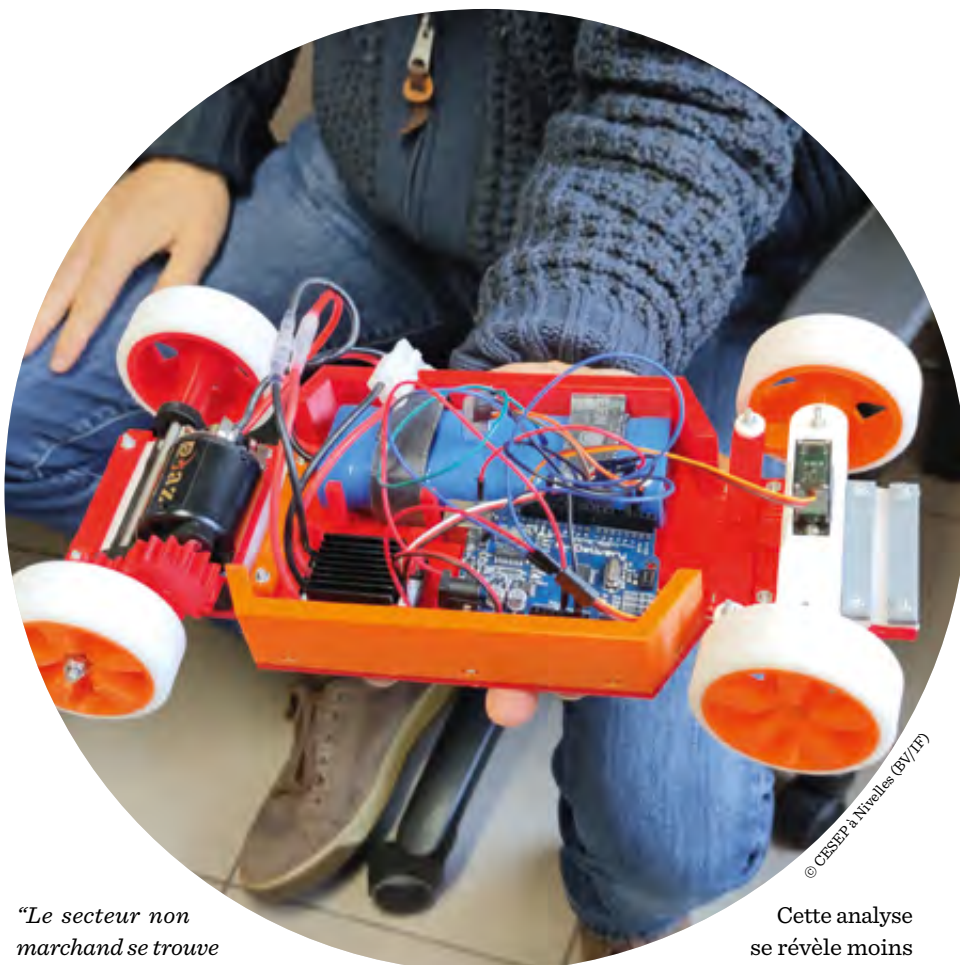
La loi du 27 juin 1921 a permis la création de milliers d'associations et donc la constitution du secteur non-marchand. L'arrivée, en 2019, du Code des sociétés et associations a amorcé un tournant vers la marchandisation et la privatisation. Le secteur non-marchand doit donc se prémunir et être conscient de ces dérives.

Dans sa publication<sup>1</sup> collective parue en octobre 2021, au lendemain du centenaire de la loi du 27 juin 1921 sur les ASBL, la FESEFA (Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes) questionne et explore quant à elle l'autonomie associative.

L'objectif de cette publication est de (ré)affirmer à la société civile, aux associations, ainsi qu'aux pouvoirs publics l'importance de la liberté associative et de ses principes, essentiels à notre fonctionnement démocratique. Concrètement, cet ouvrage se caractérise par une approche historico-critique, des analyses de terrain, des témoignages diversifiés d'associations, ainsi que des apports académiques. Il s'adresse à celles et ceux qui s'investissent dans le secteur associatif, aux pouvoirs publics et à la société civile dans son ensemble.

L'ouvrage permet de mettre en avant l'importance de la relation état/citoyen-ne-s et de la liberté organisationnelle associative, afin d'organiser des services collectifs appropriés aux besoins des groupes et individus, notamment dans l'exercice de leurs droits.

En décortiquant la dynamique associative, de ses origines à ses défis actuels, l'ouvrage résonne comme un cri d'alarme tout en ciblant des pistes d'actions essentielles et vitales.



*“Le secteur non marchand se trouve ainsi de plus en plus acculé dans les cordes d'un contrôle d'efficacité qui s'est peu à peu substitué au soutien distributif de l'action citoyenne des débuts. La logique entrepreneuriale – projets, rentabilité, évaluation – prend le pas de l'accompagnement de citoyen-ne.s qui tâtonnent, procèdent par essais et erreurs, cherchent autant les pistes d'amélioration de leurs conditions de vie que les meilleures façons de les façonner ensemble. Du coup, ça se professionnalise, ça compte, ça communique.”<sup>2</sup>*

Cette analyse se révèle moins incontournable pour lancer politiquement l'alerte et permettre de faire un point nécessaire avec celles et ceux qui participent avec conviction à l'aventure associative mais aussi aux lecteurs qui la découvriront et la mettront en lecture et débat collectif. ●

**VÉRONIQUE DUPONT,**

Chargée de mission pédagogique chez  
ALEAP  
Et rédactrice en chef de l'essor

<sup>1</sup> [www.fesefa.be/ouvrage-collectif](http://www.fesefa.be/ouvrage-collectif) en tant qu'association membre de la FESEFA. Un exemplaire gratuit de l'ouvrage est disponible pour les associations membres de la FESEFA.

<sup>2</sup> Menaces sur l'associatif! Ça chauffe. Christine Lienard Collaboratrice à Etopia, l'Esperluette 112, 2022 <https://www.ciep.be/images/publications/esperluette/2022/Esper112.pdf>